

# LE RISQUE INONDATION



## Historique des inondations



### • Crues de Janvier 1910, observées sur tout le territoire français.

- Crue de Février 1990, de très forte intensité, en particulier dans le Pays de Montbéliard. Elle est due à la concomitance d'une pluviométrie importante et de la fonte du manteau neigeux.

### • Crue de 2006, causée par la fonte des neiges.

Inondation à Voujeaucourt en 2002

Source : [www.annuaire-mairie.fr](http://www.annuaire-mairie.fr)

## Principales mesures prises :

### ➤ Atlas des zones inondables.

Il s'agit de plans sur lesquels figure l'ensemble des connaissances sur les zones inondables.

### ➤ Plans de Prévention des Risques d'inondation (PPRI).

Ce sont des documents réglementaires prescrits et élaborés par l'Etat. L'objectif est de maîtriser l'urbanisme en contrôlant le développement en zones inondables. Ainsi ces documents peuvent prescrire ou recommander des dispositions constructives voire interdire la construction dans les zones les plus exposées. Il en existe 2 pour le territoire de **Pays de Montbéliard agglomération** :

- **Le Plan de Prévention des Risques d'inondation du Doubs et de l'Allan** approuvé par arrêté préfectoral le 27 mai 2005.
- **Le Plan de Prévention des Risques d'inondation du Doubs et de l'Allan** approuvé par arrêté préfectoral le 27 mai 2005.

### ➤ Document d'urbanisme.

Chaque commune concernée par un Plan de Prévention des Risques d'inondation prend en compte les prescriptions du PPRI dans son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

### ➤ Aménagements d'ouvrage de protection.

Pays de Montbéliard agglomération a depuis 1976 la compétence de lutte contre les crues. Dans ce cadre, des ouvrages destinés à réduire le risque inondation sont réalisés et entretenus : bassins écrêteurs de crues de l'Allan et de la Savoureuse, bassins de Dampierre-les-Bois et aménagements du lit de la Feschotte à Badevel et Fesches-le-Châtel, protections locales sur Nommay, Vieux-Charmont, Sochaux, Bart, Sainte-Suzanne, Arbouans et travaux en cours sur les communes de Bart, Sainte-Suzanne, Courcelles-lès-Montbéliard et Voujeaucourt.

### ➤ Plan Communal de Sauvegarde.

Il définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour organiser l'alerte, l'information, le soutien et la protection de la population.



Ouvrage de protection

Source : Pays de Montbéliard agglomération

# LE RISQUE INONDATION



inondation rapide

## ➤ **Surveillance de la montée des cours d'eau à travers l'annonce des crues.**

Le service d'annonce des crues permet d'exercer une surveillance de la montée des eaux grâce à des stations de mesures :

- Courcelles-les-Montbéliard pour l'Allan
- Belfort et Giromagny pour la Savoureuse
- Voujeaucourt et Besançon pour le Doubs

En cas de danger, le service alerte les maires de l'évolution de la crue afin qu'ils informent la population et prennent les mesures de protection adaptées.

Stations	Courcelles les Montbéliard	Savoureuse			Doubs	
		Belfort	Giromagny	Voujeaucourt	Besançon	
Vigilance jaune	2, 30 m	0, 75 m	0, 75 m	3, 60 m	4, 20 m	
Vigilance orange	3, 50 m	1, 50 m	1, 50 m	5, 20 m	6, 80 m	
Vigilance rouge	4, 20 m	1, 90 m	1, 90 m	5, 90 m	7, 50 m	

## Consignes de sécurité ... AYEZ LES BONS REFLEXES !

### AVANT PENDANT APRES

- Mettre les biens au sec et notamment les produits toxiques.
- Obturer les entrées d'eau.
- Amarrer les cuves et tonneaux.
- Mettre les véhicules à l'abri.
- Faire une réserve d'eau potable.
- Fermer les portes, les fenêtres et les aérations.
- Couper l'électricité et le gaz.
- N'évacuer que sous les ordres des autorités.
- Ne pas utiliser les téléphones mobiles, sauf urgence médicale.
- Ne pas aller chercher vos enfants à l'école, il existe un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) pour leur prise en charge.
- Aérer et désinfecter les pièces.
- Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche.
- Chauffer dès que possible.
- Ne prenez pas votre véhicule.

Pour plus d'informations : [www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr) ou [www.risquesmajeurs.fr/le-risque-inondation](http://www.risquesmajeurs.fr/le-risque-inondation)



Montez à pied dans les étages.



Coupez le gaz et l'électricité.



Fermez les portes, fenêtres, soupiraux, aérations.



Ecoutez la radio (France inter 90 FM ou Radio France Bleu 94.6 ou 106.80 FM) et respectez les consignes.

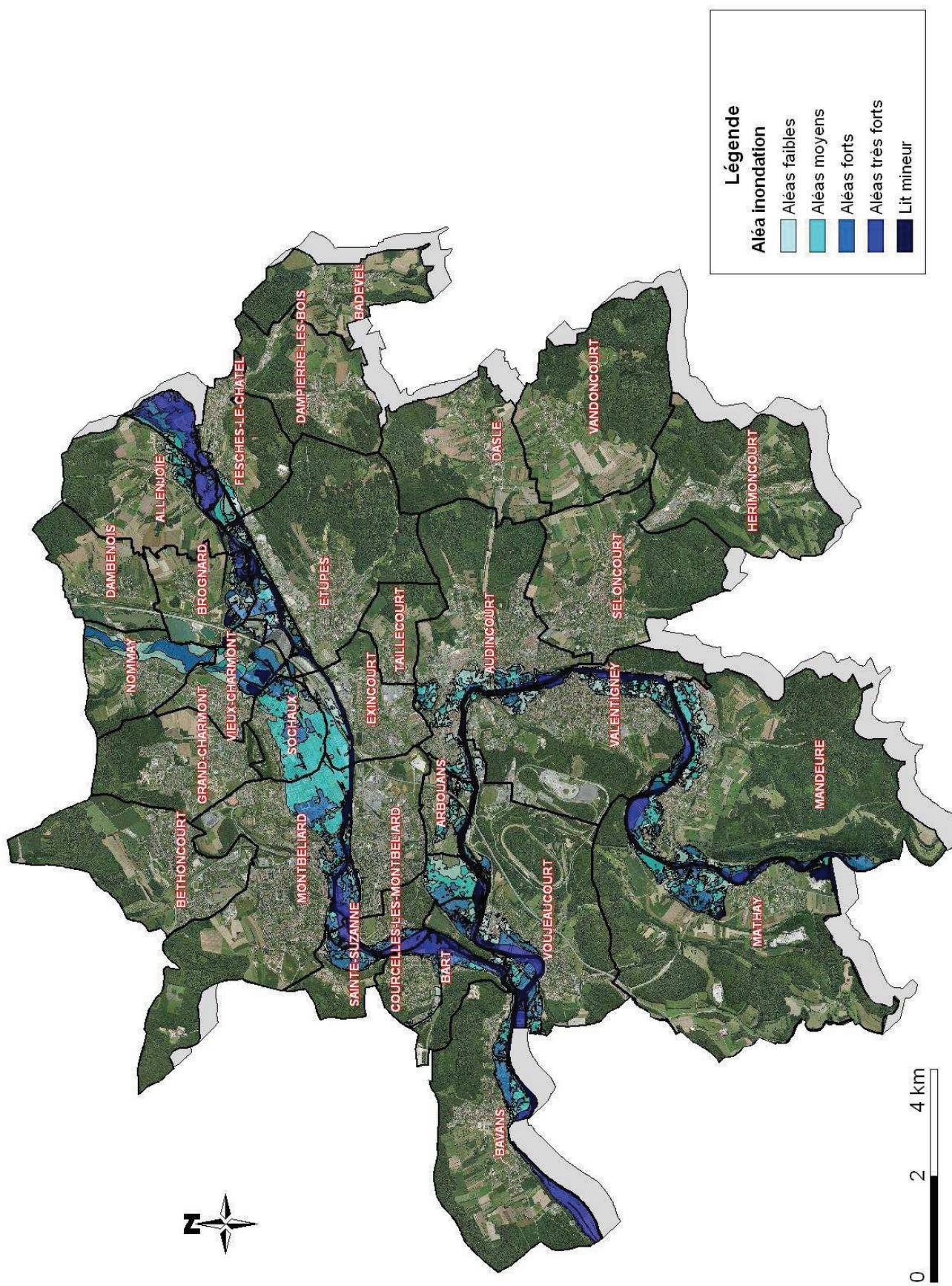


N'allez pas chercher vos enfants à l'école.



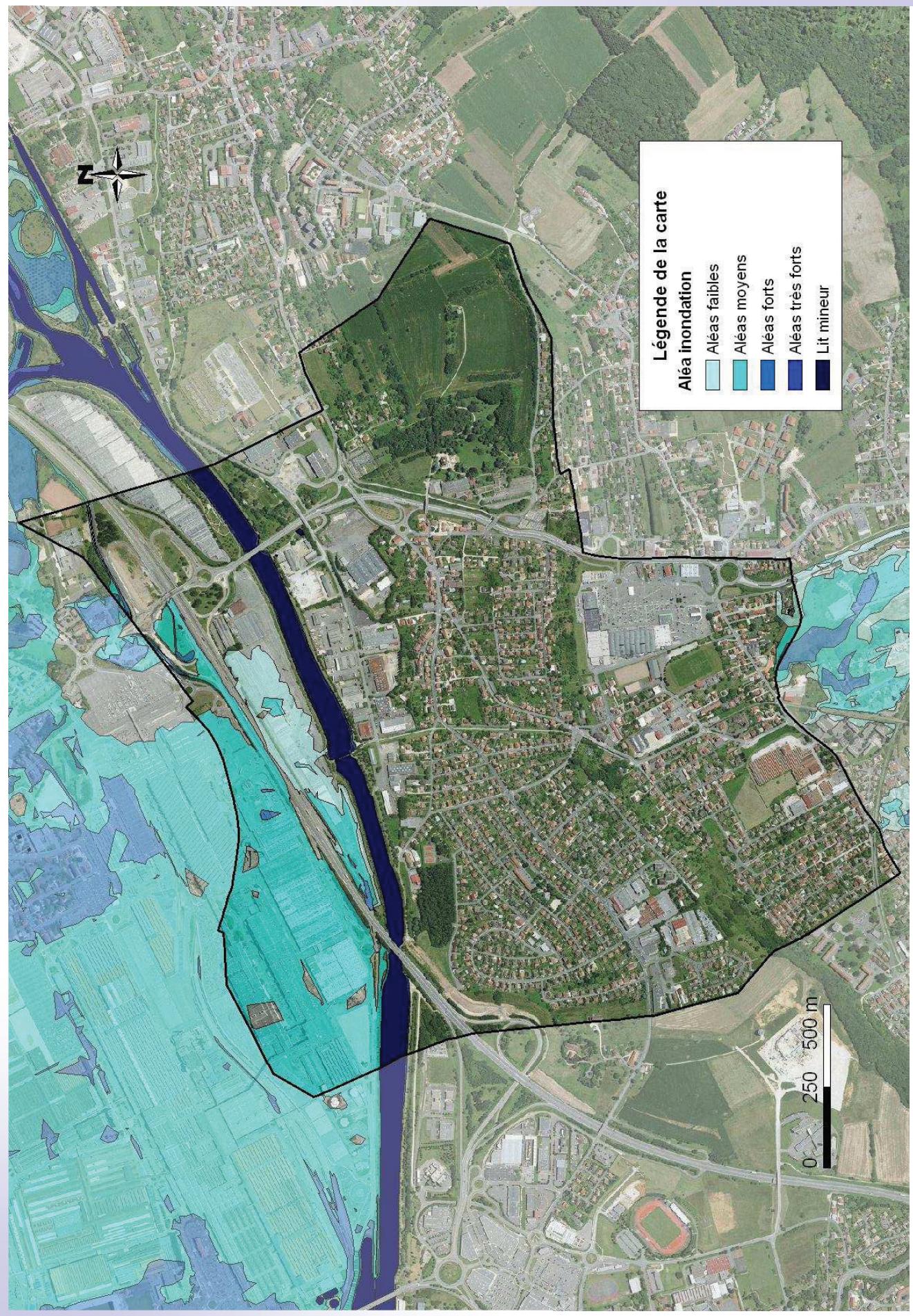
Ne prenez pas votre véhicule.

## Carte de l'aléa inondation sur le territoire du Pays de Montbéliard



Conception et réalisation : Service Hygiène Sécurité Publique, Pays de Montbéliard agglomération, juillet 2010.  
Données issues des Plans de Prévention des Risques d'inondation.

## Carte de l'aléa inondation à Exincourt



Conception et réalisation : Service Hygiène Sécurité Publique, Pays de Montbéliard agglomération, juillet 2010.  
Données issues des Plans de Prévention des Risques d'inondation.